

À une assemblée extraordinaire tenue, le 6 janvier 2012 à 19h00, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Diné, directrice générale, était aussi présente

12-01-16556 Ouverture de l'assemblée

Il est **résolu** unanimement

Que,

l'assemblée soit ouverte à 19h20.

Adopté

12-01-16557 Lecture et Adoption de l'ordre du jour

Il est **résolu** unanimement

Que,

les membres du Conseil prennent connaissance de l'ordre du jour;

Que,

l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

Adopté

Présentation des prévisions budgétaires 2012

REVENUS		
DESCRIPTION	BUDGET 2011	BUDGET 2012
TAXES FONCIÈRES	1 335 890\$	1 385 116\$
TAXES DE SERVICE	518 252\$	529 697\$
TAXES DE SECTEUR	76 543\$	58 558\$
EN LIEU DE TAXES	109 265\$	109 303\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	165 428\$	144 322\$
TRANSFERTS	188 144\$	236 065\$

TOTAL DES REVENUS		2 393 522	2 463 061
DÉPENSES			
DESCRIPTION	BUDGET 2011	BUDGET 2012	
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	414 868\$	450 627\$	
SÉCURITÉ PUBLIQUE	326 495\$	328 778\$	
TRANSPORT	570 119\$	558 250\$	
HYGIÈNE DU MILIEU	313 271\$	306 042\$	
AMÉNAGEMENT URBANISME	155 486\$	157 849\$	
LOISIR ET CULTURE	88 8416\$	109 746\$	
FRAIS DE FINANCEMENT	109 358\$	99 193\$	
IMMOBILISATIONS	28 000\$	93 990\$	
REMBOURSEMENT CAPITAL	290 000\$	269 667\$	
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	39 400\$	30 810\$	
RÉSERVE FINANCIÈRE	58 109\$	58 109\$	
TOTAL DEPENSES	2 393 522\$	2 463 061\$	

12-01-16558 Adoption des prévisions budgétaires 2012

ATTENDU QU'en vertu de l'article 957 du Code Municipal du Québec, le Conseil de la municipalité doit adopter les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2012;

ATTENDU QU'un avis à cet effet a été publié le décembre 2011 et ce, conformément à l'article 956 de la même Loi ;

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte et adopte les prévisions budgétaires pour l'exercice 2012 comme suit à savoir :

REVENUS 2012

REVENUS DE TAXES	1 385 116\$
TARIFICATION SERVICES MUNICIPAUX	529 697\$
SERVICE DE LA DETTE - SECTEUR	58 558\$

EN LIEU DE TAXES FONCIÈRES	109 303\$
AUTRES REVENUS DE SOURCES LOCALES	144 322\$
TOTAL TRANSFERTS	236 065\$
GRAND TOTAL REVENUS	2 463 061\$

DEPENSES 2012

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	450 627\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	328 778\$
TRANSPORT	558 250\$
HYGIÈNE DU MILIEU	306 042\$
AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT	157 849\$
LOISIR ET CULTURE	109 746\$
FRAIS DE FINANCEMENT	99 193\$
IMMOBILISATIONS	93 990\$
REMBOURSEMENT CAPITAL	269 667\$
REMBOURSEMENT – FONDS DE ROULEMENT	30 810\$
RÉSERVE FINANCIÈRE	58 109\$

GRAND TOTAL DÉPENSES **2 463 061\$**

Que,

Le Conseil décrète qu'un résumé du budget soit transmis avec le compte de taxes 2012 ;

Adopté

12-01-16559 Adoption du taux de taxation pour l'année 2012

CONSIDÉRANT le budget adopté par le conseil au cours de la présente séance, il est impérieux de décréter les taux des taxes ;

CONSIDÉRANT l'évaluation imposable totale de la municipalité de Duhamel qui s'élève à 155 876 200\$;

Il est **résolu** unanimement

Que le conseil de la municipalité de Duhamel décrète ce qui suit :

Que la taxe foncière générale, applicable sur tous les biens imposables de la municipalité soit fixée à 0.889 cents par 100\$ d'évaluation et qu'elle soit imposée et prélevée selon le rôle d'évaluation en vigueur au 1^{er} janvier 2012;

Que les taxes de secteur soient imposées et prélevées selon les dispositions des règlements suivants :

02-014A Aqueduc	. 1950 cents par 100\$ d'évaluation
02-014 Aqueduc	.00791 cents par 100\$ d'évaluation
03-018 Électrification du ch. du Marais	180.30\$ par unité d'évaluation
96-043 Ch. Lac Gagnon Est (Sud)	142.65\$ par unité d'évaluation
06-2009 chemin Tour du Lac	.000559 cents du 100\$ d'évaluation

24-2010 chemin du Milieu	Basé selon le frontage et la superficie
25-2010 chemin de la Grande-Baie	Basé selon le frontage et la superficie
26-2010 chemin Lac Iroquois	Basé selon le frontage et la superficie
27-2010 chemin Preston	20.07\$ par unité d'évaluation
2011-04 chemin Petite-Nation	473.78\$ par unité d'évaluation

Adopté

12-01-16560 Adoption du taux d'intérêt – exercice financier 2012

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le taux d'intérêt pour l'année 2012 sera de 15% l'an, sur tous les comptes impayés.

Adopté

Présentation du programme triennal d'immobilisation 2012-2013-2114

Au cours des trois prochaines années les membres du Conseil travailleront à :

La réfection majeure de nos routes :

Par la réfection majeure et les travaux de traitement de surface d'une partie du chemin du Lac-Gagnon Ouest et le projet de réfection majeure du chemin Brazeau et rechargement de chemin dans divers secteurs pour un investissement de 600 K sur 3 ans.

L'achat de véhicules et d'équipements municipaux :

Le plan de remplacement des véhicules et équipements municipaux prévoit un investissement de 325K sur 3 ans pour le remplacement de deux véhicules, un pour le département de la voirie et un pour le département de l'incendie qui ne seront plus économiquement rentables à conserver dans notre inventaire.

Maintenir nos immeubles en bon état :

Des travaux correctifs sont prévus au réseau d'aqueduc par l'installation d'une chambre de contact. Un montant de 40k sera réservé à cette fin.

Carrefour nature :

Un montant de 40K est réservé dans le projet d'implantation d'un Carrefour-Nature, en ajoutant à la bibliothèque une construction de 1 000 pi².

Pour un investissement de plus de 1 000 000\$ sur 3 ans.

12-01-16561 Adoption du programme triennal d'immobilisation

Il est **résolu** unanimement

Que,

Le programme triennal d'immobilisation 2012-2013-2014 tel que présenté soit et est adopté.

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables portant exclusivement sur l'ordre du jour

12-01-16562 Fermeture de l'assemblée extraordinaire

Il est **résolu** unanimement

Que,

L'assemblée soit fermée à 19h50.

Adopté

David Pharand
Maire

Claire Dinel
Directrice générale